



## ACTUALITES

### JUSTIFICATIFS CNDS 2017

Si vous avez bénéficié **d'une subvention CNDS en 2017**, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2017** pour retourner à la DDCS 21, par voie postale ou courriel (Cité Dampierre, 6 rue Chancelier de l'Hospital, CS 15381, 21053 DIJON / Brigitte LANGEREUX - [brigitte.langereux@cote-dor.gouv.fr](mailto:brigitte.langereux@cote-dor.gouv.fr)) un compte rendu financier ([cerfa n°15059\\*01](#)) à remplir pour chaque action subventionnée.

- **Veillez à tenir les pièces justificatives à disposition en cas de contrôle.**

### LE SPORT SANTE DANS TOUS SES ETATS

**Un guide pédagogique, dénommé C.O.D.E.**, initié par le Ministère des Sports, le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être et l'Onaps, traduisant la volonté de **promouvoir les activités physiques comme facteurs de santé** au plan national vient de paraître. [Consultez le guide](#)

## EMPLOI

### IMPACT EMPLOI

L'URSSAF a habilité l'APSALC tiers de confiance et lui a confié l'utilisation de son logiciel **«Impact Emploi Association»**, véritable outil de simplification de la gestion salariale des associations de moins de 10 salariés équivalent temps plein. [En savoir plus](#)

### CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT

- Extension de l'avenant 116 : Depuis la parution d'un avis d'extension au Journal Officiel ce vendredi 8 décembre, l'avenant est désormais applicable à tous les employeurs du sport. [En savoir plus](#)
- A noter : **A partir du 1<sup>er</sup> avril 2018**, le Salaire Minimum Conventionnel sera revalorisé à **1419,15 €**. [Consultez l'article](#)

## **CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE (CSG), COTISATIONS SALARIALES D'ASSURANCE MALADIE ET D'ASSURANCE CHOMAGE**

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 prévoit la suppression de la cotisation salariale d'assurance maladie, la baisse de la cotisation salariale d'assurance chômage et une augmentation du taux de la CSG **au 1<sup>er</sup> janvier 2018**. [En savoir plus](#)

## **PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE**

**Suite à l'arrêté du 5 décembre 2017**, le plafond mensuel de la Sécurité sociale est fixé à **3 311 €** au 1<sup>er</sup> janvier 2018. [Consultez l'arrêté](#)

## **COTISATIONS URSSAF**

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018**, les entreprises (dont associations) de moins de 9 salariés devront payer leurs cotisations **mensuellement**. Si toutefois, vous souhaitez **conserver le paiement trimestriel**, vous pouvez en informer l'URSSAF **avant le 31 décembre 2017** sur [votre espace en ligne](#).

## **FINANCES**

### **AIDE A L'EMBAUCHE POUR LES PME : DERNIERES DEMANDES**

Les petites et moyennes entreprises (dont associations) ayant embauché **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017** peuvent bénéficier de l'aide à l'embauche **jusqu'au 31 décembre 2017**. [En savoir plus](#)

### **DISPOSITIFS FINANCIERS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA COTE-D'OR**

- [Fonds d'Aide à l'Acquisition de Matériel Sportif \(FAAMS\)](#) : **retour le 30 mars 2018**

Ce dispositif permet de soutenir l'effort des comités départementaux pour favoriser et améliorer la pratique sportive (entraînement et/ou compétition). [En savoir plus](#)

- [Aide en faveur du sport de haut niveau](#) : **retour le 19 janvier 2018**
- **Aide en faveur des clubs** en fonction des résultats de la saison écoulée et de la division d'évolution au niveau national de la saison en cours.
- **Aide en faveur des athlètes** au titre des performances réalisées et au titre des déplacements. [En savoir plus](#)

### **APPELS A PROJET FONDATION DE FRANCE**

- [Allez les filles](#) : dédié au développement de **la pratique sportive hebdomadaire pour les jeunes femmes de 12 à 25 ans dans les quartiers populaires** et utilisant le sport comme levier d'insertion et/ou d'émancipation – **retour au 17 janvier 2018**. [En savoir plus](#)
- [Sport et santé en milieu rural](#) : visant **à favoriser l'accès à une pratique sportive régulière** dans un but de préservation ou d'amélioration de la santé et ce, en zone rurale – **retour 21 février 2018**. [En savoir plus](#)

## FORMATIONS

### **FORMATION COMPTABILITE AVEC LE LOGICIEL CASICO**

Le CDOS de Côte-d'Or organise une formation comptabilité **avec le logiciel CASICO le vendredi 19 janvier 2017** de 19h à 22h30 à DIJON. [Consultez les modalités](#)

### **FORMATION SECOURISME**

Le CDOS 21 propose **aux licenciés sportifs du département** des stages pour l'obtention du diplôme **Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**. [Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions](#)

### **FORMATION VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE**

La **Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS)** de Bourgogne-Franche-Comté organise des sessions de formation en direction des acteurs de terrain **sur le thème de la Laïcité et des Valeurs de la République** sur la région Bourgogne-Franche-Comté. [Consulter le calendrier](#)

Plus d'informations au 03.80.73.91.40 ou par mail : [laicite@cesamformation.org](mailto:laicite@cesamformation.org)



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,  
[crib-21@orange.fr](mailto:crib-21@orange.fr) ou 09.63.06.66.36  
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles du CDOS de  
Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,  
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON  
<http://cotedor.franceolympique.com/> - <http://laclebeaba.cdos21.org/>



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)